

▲ P4

ACTUALITÉS

Après bien des revirements, la ligne de TGV Bordeaux-Toulouse verra le jour en 2030 !

▲ P6

GRAND ANGLE Eau potable & assainissement

Organisation de la distribution de l'eau potable, collecte du traitement des eaux usées et pluviales : **Le dossier complet**

▲ P16

NOS PROJETS Cap Grand Sud !

Nos dernières réalisations :

- Bâtiment
- Immobilier
- Travaux publics

▲ P20

HORIZON Développement durable

L'Occitanie se mobilise pour soutenir rénovation énergétique des collectivités locales.



TRAVAUX DE DÉVIATION DES RÉSEAUX
RUE DE PÉRIOLE / TOULOUSE

Direction de la communication
Groupe Giesper
24 Avenue Georges Pompidou
BP 53369
31130 BALMA
Tel : 05 61 58 86 00

Directrice de la publication
Carine DELHAYE
Maquette et mise en page
Fab&Fab

Photos
GIESPER

Sommaire.

GRAND ANGLE ^{P6}



L'EXPERT ^{P12}



PROJETS ^{P14}



PARTENAIRES ^{P23}



HORIZON ^{P27}



Edito.



Je suis très heureux de vous présenter cette première édition de notre magazine.

Perspectives est né de la volonté de partager avec vous le quotidien de notre entreprise ! Un quotidien riche de la diversité de nos métiers et des territoires sur lesquels nous accompagnons nos clients pour réaliser leurs projets.

GIESPER c'est une histoire de famille démarrée avec Georges qui a su transmettre aux générations suivantes le goût pour l'entrepreneuriat et l'engagement pour défendre nos secteurs d'activités. La volonté de conserver un lien fort avec l'ensemble de nos partenaires, de se projeter sur le long terme et d'élargir en permanence notre panel de compétences sont les piliers qui structurent notre entreprise depuis sa création.

Après des mois qui ont fortement bousculé nos habitudes, nous ressentons encore un peu plus le besoin de nous ouvrir vers vous.

Parler de nous, c'est d'abord partager ce qui fait l'actualité de nos métiers.

C'est aussi prendre le temps de vous présenter les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Ce mois-ci nous avons choisi de vous parler de l'eau. Une ressource rare, étonnamment économique et dont la production, la qualité et l'avenir sont des enjeux importants pour tout nos territoires.

Articles pédagogiques et cas pratiques seront mis en avant pour illustrer ce sujet. Et bien entendu pour ce premier numéro, nous faisons un focus sur Toulouse !

Enfin, nous souhaitons vous présenter les projets de nos équipes et le visage de nos collaborateurs, ambassadeurs de notre groupe au quotidien et garants de notre réussite.

J'espère que vous découvrirez *Perspectives* avec autant de plaisir que nous en avons pris à le rédiger.

Mathieu Caragné

DIRECTEUR GÉNÉRAL

ACTUALITÉS



CHIFFRES-CLÉS :

1h05 : temps de trajet Bordeaux-Toulouse

3h10 : temps de trajet Paris-Toulouse

320 km/h : vitesse maximale

2 gares nouvelles : Agen, Montauban

55 km de tronc commun entre Saint-Médard-d'Eyrans et Bernos-Beaulac (Sud Gironde)

167 km de ligne nouvelle entre Bernos-Beaulac et Saint-Jory (Nord de Toulouse)

Après l'annonce du financement de la ligne Nice - Marseille le 19 avril, Carole Delga et Jean-Luc Moudenc avaient immédiatement cosigné un communiqué dénonçant une « France à deux vitesses » et demandant à l'état un accord formalisé sur le financement de la LGV Toulouse - Bordeaux.

Le projet est désormais sur de bons rails : le premier ministre, Jean Castex, a annoncé que l'Etat s'engageait financièrement à hauteur de 4,1 milliards d'euros

en faveur de la ligne à grande vitesse (LGV) reliant Bordeaux et Toulouse. «Le gouvernement a inscrit (...) un financement du projet de ligne à grande vitesse du sud-ouest (GPSO) à parité entre l'Etat et les collectivités, ce qui représente un engagement de l'Etat de 4,1 milliards d'euros ».

A ce titre, il précise « qu'une contribution de l'Union européenne sera recherchée à hauteur de 20 % du coût total du projet », pour un total atteignant

six milliards d'euros. La nouvelle ligne, dont les travaux pourraient débuter en 2024 pour une mise en service en 2030, permettra de rallier Toulouse à Paris en un peu plus de trois heures contre quatre heures actuellement.

C'est un serpent de mer de 30 ans qui prend forme et qui représente l'aboutissement d'années d'engagement des élus locaux.



PÉNURIE DES MATIÈRES PREMIÈRES

La forte demande en matières premières pour la construction suite à la reprise, conjuguée à une production ralentie à cause de la crise sanitaire a créé des tensions très fortes sur l'approvisionnement et sur le prix de ces matières.

Les organisations professionnelles ont toutefois reçu le soutien de l'Etat qui souhaite mobiliser «le principe de solidarité» à l'échelle de la filière avec 3 mesures concrètes. D'abord une circulaire à tous les acheteurs de l'Etat afin de ne pas appliquer de pénalités de retards, ensuite la mise en place d'un comité de suivi afin de détecter les comportements anormaux et enfin la mise en place d'une médiation au niveau de la filière.

EMBAUCHES BTP

Les perspectives de recrutement pour la période de juillet à septembre 2021 sont en nette progression dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. La construction a besoin de bras, et cela devrait aller crescendo dans les prochains mois.

Les entreprises cherchent maintenant à concrétiser leurs projets, mais attention les difficultés de recrutement persistent et les compétences recherchées chez les candidats ont évolué.



SUPPRESSION DU GNR

Alors que le gouvernement avait annoncé un report de la suppression au 1^{er} janvier 2023, un amendement d'un député LREM, voté à l'Assemblée nationale, a raccourci ce report de 6 mois, pour une mesure effective au 1^{er} juillet 2022.

Les entreprises sont très préoccupées ne disposant pas aujourd'hui d'alternative écologique. Elles estiment qu'un délai de 18 mois est nécessaire pour mettre en place les engagements pris par le gouvernement et « qui n'ont pu être tenus au 1^{er} juillet 2021 », à savoir créer un carburant spécifique au BTP, établir la liste des engins qui devront l'utiliser, et permettre aux fabricants de proposer de nouveaux matériels de chantier adaptés aux réformes.

CRÉATION D'UN LABEL RSE DE LA FNTP

En ce début d'année 2021, la Fédération Nationale des Travaux Publics a lancé un nouveau label afin de reconnaître les démarches environnementales et sociétales des entreprises de travaux publics.

Ce label offre une reconnaissance aux entreprises impliquées sur ce sujet et leur permet de valoriser leurs actions autour de 5 thématiques.

Les entreprises sont invitées à structurer leur politique autour de 18 enjeux qui leur permettent une certification allant d'engagé à avancé, avance selon le niveau de maturité de l'entreprise.



GRANDANGLE

L'eau potable et l'assainissement... Quelle histoire !

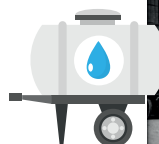
Ce sont les communes qui sont en charge de la gestion des services de l'eau et de l'assainissement, suivant l'ampleur et la complexité des missions à effectuer, elles peuvent décider soit, d'assumer directement la gestion de leurs services en régie directe, ou d'en déléguer la gestion à des entreprises privées.

Afin de mesurer et de comprendre les enjeux de l'approvisionnement en eau, **revenons sur quelques dates clefs qui ont changé la politique de l'eau.**



1778

Dès le XVIII^e siècle :
Apparition des premiers systèmes
d'approvisionnement en eau



1898

Première grande loi sur l'eau pour organiser les différents usages de l'eau qui se sont largement développés avec la révolution industrielle. L'État intervient pour la première fois pour réglementer les usages et ainsi veiller à ce que le développement industriel reste compatible avec des impératifs de salubrité et que tous les agriculteurs puissent avoir accès à cette ressource.



1964

Cette loi fixe des objectifs de qualité par cours d'eau dans chaque département. Elle crée les organismes de bassin (agences et comités de bassin). Le territoire est divisé en six grands bassins hydrographiques.

1964/1992

L'organisation de la gestion de l'eau par bassin
et introduction du **"pollueur-payeur"**





1992/2006

Reconnaissance législative de l'eau comme **"patrimoine commun de la Nation"** et harmonisation de la gestion de l'eau au niveau européen



La "loi sur l'eau" formalise la volonté de mener une politique publique de gestion responsable. L'eau est ainsi reconnue en tant que "patrimoine commun de la Nation". Elle instaure un nouveau système de planification globale de la ressource en eau avec les schémas directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). L'Union européenne s'inscrit dans cette dynamique en proposant une harmonisation de la gestion de l'eau dans les pays européens. La directive-cadre sur l'eau (DCE) est adoptée en octobre 2000.

1992



2000

La directive-cadre instaure une politique communautaire de l'eau et renforce la décentralisation. Elle impose aux États membres de parvenir à un bon niveau de qualité écologique des eaux dans un délai de 15 ans et d'arrêter progressivement le rejet de certains produits dangereux dans un délai de 20 ans.



2006

Depuis les années 2000, la législation n'a cessé d'évoluer pour faire face aux nouveaux défis climatiques et à la raréfaction de l'eau. La loi de 2006 a renouvelé l'ensemble de la politique de l'eau et adapté ses outils pour atteindre, d'ici 2015, les objectifs de la DCE de 2000. Les lois de 2009 et 2010, dites loi Grenelle de l'environnement, l'ont renforcée en encadrant mieux l'utilisation de l'eau. La loi de reconquête de la biodiversité complète le dispositif.

L'eau, comment ça marche ?



DIFFÉRENTES ÉTAPES DANS LE CYCLE DE L'EAU

La qualification de « cycle » peut être trompeuse, ce n'est en aucun cas un cycle fermé, qui fonctionnerait dans une boucle continue : l'eau potable qui coule au robinet ne provient jamais des stations d'épuration.

L'eau est prélevée dans le milieu naturel (1), que ce soit dans les nappes souterraines, les plans d'eau (généralement des lacs et des retenues de barrages), éventuellement des lagunes côtières, ou les cours d'eau (des ruisseaux, rivières ou fleuves). Au moment de son prélèvement, elle est qualifiée **d'eau brute**.

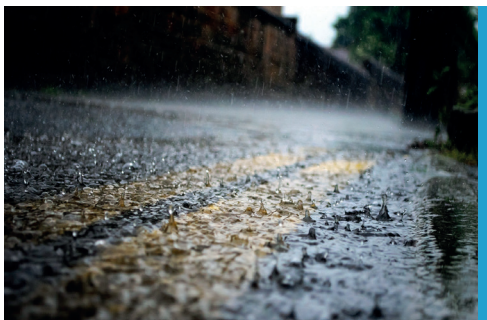
Pour permettre sa consommation sans risques pour la santé humaine, l'eau brute fait l'objet d'un traitement de potabilisation (2), au travers de différents procédés, notamment la filtration et la désinfection. L'importance des traitements dépend de la qualité de l'eau brute prélevée. L'eau qui quitte l'usine de potabilisation est qualifiée **d'eau potable**.

Cette eau potable est ensuite stockée (3) puis distribuée par un réseau de canalisations (4) jusqu'aux lieux d'utilisation. Les infrastructures de stockage (notamment les châteaux d'eau) permettent de disposer d'une réserve d'eau pour s'adapter aux variations des demandes des usagers. Positionnés en hauteur, ils maintiennent le réseau sous pression pour que les usagers bénéficient d'un débit suffisant à leur robinet.

Seule une partie de l'eau utilisée est réellement consommée : ce sont les eaux de boisson et de cuisine. Les eaux ménagères (déchets de cuisine, lave-vaisselle, lessives, etc.) et les eaux vannes (toilettes) constituent les **eaux usées**. Elles sont collectées (5) par un réseau dédié (le « tout à l'égout ») pour être épurées dans des stations de traitement des eaux urbaines (6) - ou stations d'épuration. Les **eaux propres** sont ensuite rejetées dans les milieux naturels, le plus souvent les rivières (7).

Pour les habitations situées à trop grande distance d'un réseau de collecte des eaux usées, l'assainissement peut être autonome - ou « non collectif » : les habitations sont directement équipées d'un dispositif d'assainissement des eaux usées, au lieu d'envoyer leurs eaux en station de traitement.

Le saviez-vous ?



En zone urbaine, les pluies génèrent d'importants ruissellements, du fait des surfaces imperméables (toitures, bitume, etc.). Cette eau est souvent collectée avec les eaux usées, au sein des mêmes réseaux de collecte : les réseaux unitaires. Lors des fortes pluies, le volume d'eaux usées est alors fortement augmenté, et peut dépasser les capacités de la station d'épuration. De l'eau non traitée peut alors être rejetée dans le milieu, au niveau de « soupapes de sécurité » implantées sur le réseau - les déversoirs d'orage.

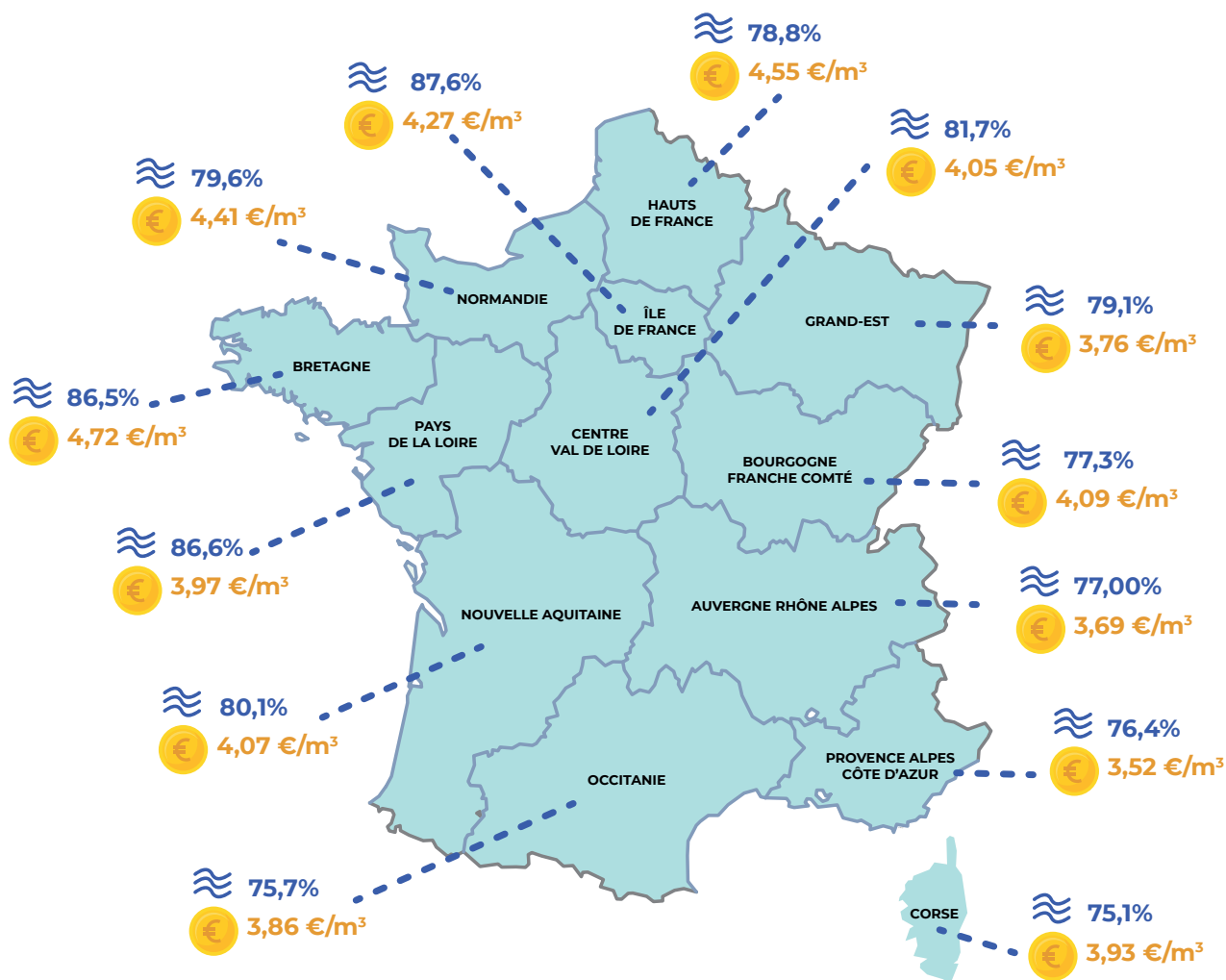
Des réseaux séparatifs sont progressivement mis en place dans les zones urbaines pour éviter ces situations. Collectées séparément, les eaux pluviales n'interfèrent plus avec l'épuration des eaux usées.

L'eau en chiffres

L'eau potable en France métropolitaine continentale

-  Qualité de l'eau potable (microbiologiste et physico-chimique)
99,4% des Français bénéficient d'une eau conforme 95% du temps
-  Rendement du réseau d'eau potable
Moyenne nationale de 79,6 % : sur 5 litres d'eau potable injectés dans le réseau, plus d'un litre est perdu avant consommation
-  Prix de l'eau (eau potable et assainissement collectif)
Moyenne nationale de 4,07 €/m³

Rendement des réseaux et prix de l'eau par régions



Une ressource face à de **nombreux défis !**



LA PRÉSERVATION DES INFRASTRUCTURES D'EAU, C'EST UN BIEN ESSENTIEL

> Un patrimoine de **380 000 km de réseaux d'assainissement** et **1 000 000 km d'eau potable** valorisés
300 Mds d'euros

> **Un investissement moyen de 6,5 Mds / an** en France pour entretenir et développer notre patrimoine hydraulique

> La Fédération des entreprises de l'Eau estime qu'un investissement de 9,5 Mds est nécessaire pour répondre aux besoins actuels :

- Garantir la qualité de l'eau et son transport dans tous les territoires
- Assurer la disponibilité des ressources et leur préservation
- Promouvoir un investissement responsable

FAIRE DE L'EAU UN BIEN COMMUN

- Une plus grande transparence : expliquer la politique de l'eau et comment se matérialisent les investissements

- Rendre accessible à toutes les données sur la qualité de l'eau

- Favoriser le dialogue entre les acteurs privés et publics pour favoriser les engagements mutuels



AUGMENTER LES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA QUALITÉ DE L'EAU

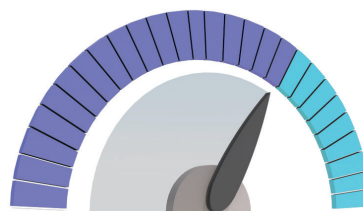
> Le prix de l'eau est bas en France et constitue un excellent rapport qualité prix avec une **facture d'environ 4€ /m3**.

> Une famille consacre en moyenne 1€ par jour pour la consommation en eau. **1 centimes offre 2,5 L d'eau soit 50 fois moins cher que l'eau en bouteille !**

> Les investissements doivent servir à augmenter la confiance dans l'eau du robinet et redonner du pouvoir d'achat aux consommateurs.

> La facture d'eau ne doit pas être le seul levier pour dégager des moyens financiers : baisse de la TVA, hausse de l'affectation budgétaire, réduction des prélèvements sur

**65% DES FRANÇAIS
ACCEPTERAIENT
UNE AUGMENTATION
DE LA FACTURE D'EAU...**



GRAND ANGLE

L'interview de l'expert

Jean-Charles LACLAU



COMMENT EST ORGANISÉ LA GESTION DE L'EAU À TOULOUSE ?

Toulouse Métropole gère et pilote via son Autorité Organisatrice les services publics de l'eau et de l'assainissement

La compétence eau potable consiste en :

- la production d'eau potable (prélèvement au milieu naturel, traitement de potabilisation),
- l'acheminement de l'eau jusqu'aux usagers,
- la gestion des usagers du service (facturation, traitement des demandes).

Le service d'eau potable doit être en mesure d'assurer la continuité du service afin de distribuer en permanence à tous les usagers une eau de qualité, et de garantir un niveau de qualité de service équivalent à l'échelle de la métropole toulousaine.

Depuis le 1^{er} janvier 2020 (1^{er} mars pour Toulouse), **Eau de Toulouse Métropole** assure la production, l'acheminement et la gestion du service potable sur l'agglomération.

QUELS SONT LES ENJEUX LIÉS À L'EAU À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE ?

Les enjeux principaux pour nos compétences sont nombreux et peuvent se résumer ainsi :

- **Développer un politique prospective de la gestion de la ressource en eau** et notamment de la Garonne, bien que la consommation d'eau de Garonne pour les usages domestiques ne concerne que 1% du débit d'objectif d'étiage. Cette notion est importante car très méconnue.

- **Garantir une qualité de l'eau potable irréprochable** et anticiper les normes de demain. Nous engageons d'ores et déjà le projet «Qualité + » qui permettra de répondre aux obligations futures qui découleront de la transposition en droit français de la nouvelle directive européenne de l'eau.

- **Garantir un haut niveau de qualité de services** aux abonnés, harmonisé à l'échelle métropolitaine, au meilleur coût,

- **Maintenir une performance élevée** de conformité des systèmes d'assainissement,

- **Gérer les eaux pluviales,**

- **Intégrer les services publics de l'eau et de l'assainissement** dans la ville de demain

QUELS SONT LES FUTURS PROJETS DE LA MÉTROPOLE ?

Dans le cadre de son projet Eau/Toulouse 2020, Toulouse Métropole a souhaité engager la définition d'une vision de long terme des services de l'eau et d'assainissement.

Notre collectivité a ainsi élaboré un schéma directeur d'eau potable en 2017 et un schéma directeur d'assainissement des eaux usées en 2019. Un schéma directeur des eaux pluviales débutera par ailleurs en 2022. Ces études globales prospectives à l'échelle métropolitaine permettent d'approfondir la connaissance des services et de mettre en évidence les principales problématiques et les enjeux futurs. Elles dressent notamment un état des lieux et proposent un programme d'investissement à long terme afin d'améliorer le fonctionnement du service.

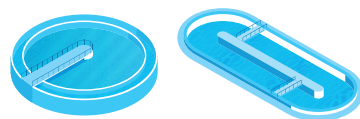
Les schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement projettent les services de l'eau à l'horizon 2035.

Ils visent prioritairement l'adaptation des infrastructures au développement de la Métropole, leur maintien en bon état et l'amélioration du service rendu à l'utilisateur et à l'environnement.

Le schéma directeur de l'eau potable représente un programme d'investissement d'un montant de 307 M€ HT pour la période 2017-2035. Le Schéma directeur de l'assainissement prévoit quant à lui un programme d'investissement d'un montant de 366,1 M€ HT pour la période 2017-2035, également décliné en grandes thématiques. Ses objectifs sont structurés autour de 3 thématiques : les ouvrages, la qualité et le service à l'utilisateur.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS EAU POTABLE :

Réservoirs et baches	61
Stations de reprise	12
Volumes de stockage	159 600 m ³
Surpresseurs	4
Linéaire de réseau de distribution	3 378 km



L'ASSAINISSEMENT À TOULOUSE

Le Patrimoine assainissement métropolitain

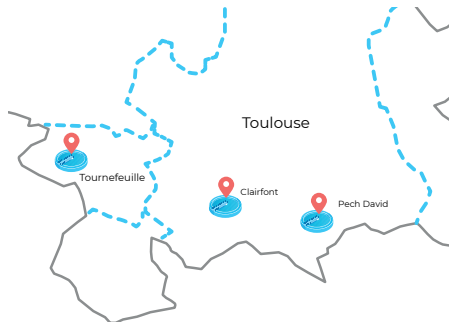
Le patrimoine du service assainissement de Toulouse Métropole compte :

- > **2 582 km** de réseau d'eaux usées dont 30 km de réseau unitaire,
- > **2 295 km** de réseau d'eaux pluviales
- > **294** postes de refoulement
- > **174** bassins de rétention d'eaux pluviales

Avec une capacité de 1200 000 EH, Toulouse métropole est dotée de 17 stations de traitement des eaux usées. L'une des vitrines technologiques à l'échelle de notre collectivité ainsi que sur l'échiquier national est bien sûr la station d'épuration « Ginestous Garonne » de capacité de 950 000 EH.

L'EAU POTABLE À TOULOUSE

Toulouse Métropole dispose de trois usines de traitement d'eau sur son territoire (Pech David (Toulouse) 150 000 m³/h, Clairfont (Toulouse) 120 000 m³/h et Marquisat (Tournefeuille) 37 000 m³/h. Des interconnexions avec plusieurs services voisins complètent ce dispositif de production, et permettent le secours éventuel en cas de dysfonctionnement.



Les ressources en eau brute de Toulouse Métropole proviennent uniquement d'eau de surface (Garonne et Ariège pour 97% des volumes).

Cas concret : Méthanisation de Ginestous



COMMENT LA RÉALISATION D'UNE USINE DE MÉTHANISATION S'INSCRIT DANS CE PROJET ?

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan climat énergie territorial 2012-2020 (PCAET) en matière d'optimisation énergétique et de développement des énergies « vertes ».

A travers ce projet d'un montant global de 28 millions d'euros, aidé à hauteur de 10 millions d'euros par l'Agence de l'Eau, l'ADEME et la Région, la Métropole concrétise son ambition environnementale pour Ginestous-Garonne, station vertueuse et économe, produisant une énergie verte directement utilisable par les habitants. Ginestous-Garonne deviendra ainsi à terme l'une des rares installations de traitement des eaux usées en France à être autosuffisante en énergie.

La construction des installations de digestion des boues et de traitement du biogaz, débutée en septembre 2018, s'est achevée en janvier 2020, puis la production de biogaz a pu démarrer. Une fois épuré, ce biogaz devenu biométhane a été injecté pour la première fois dans le réseau public de GRDF le 24 septembre 2020.



Utiliser les eaux usées pour produire de l'énergie. Le projet de méthanisation, au sein de la station d'épuration de Ginestous Garonne, consiste à transformer les boues issues de l'épuration des eaux usées en biogaz, afin d'alimenter le réseau urbain de distribution de gaz. Ou comment les eaux usées serviront à vous chauffer, faire la cuisine ou faire rouler les bus Tisséo !

Un projet au cœur de la démarche engagée par Toulouse Métropole en faveur de la transition énergétique..

QUELQUES DONNÉES :

La méthanisation présente 3 avantages majeurs :

- Produire une énergie verte (le biométhane), représentant **50 millions de KW/an**, l'équivalent de la **consommation de 11 000 habitants** ;

- Réduire considérablement les odeurs puisque la méthanisation divise par deux **la quantité de boues à éliminer, qui passeront de 15 000 tonnes à 7 000 tonnes/an**.

- Utiliser les eaux usées traitées pour arroser les espaces verts, **Plus de 120 000 m3/an d'eaux usées traitées** seront réutilisées pour l'arrosage des espaces verts de Ginestous-Garonne ainsi que du Golf de Garonne.

Et demain...

L'EAU DEVIENDRA-T-ELLE UN ACTIF FINANCIER ?

Et si dans les vingt ans à venir, se développait un marché mondial de l'eau ?

Une multiplication des instruments financiers, des contrats échangés sur des places boursières régulées, des réseaux de pipelines dont la capacité dépasserait celle des oléoducs et gazoducs actuels.

L'eau en tant que classe d'actifs pourrait devenir la plus importante de toutes les matières premières, devant le pétrole, le cuivre, les produits agricoles ou les métaux précieux.

PÉNURIES D'ICI À 2025

En Californie, municipalités, fonds d'investissement, banques et hedge funds peuvent acheter et vendre des millions de litres d'eau sans en voir la moindre goutte. Ce marché de contrat à terme est censé offrir un instrument financier pour se couvrir contre la volatilité des prix de l'eau sur les marchés physiques.

D'ici à 2025, près de deux tiers de la population mondiale seront confrontés à des pénuries d'eau. Si les contrats à terme sont une grande première, des marchés de l'eau existent déjà depuis plusieurs décennies en Australie. Et le Chili a, lui aussi, mené une expérience sous Pinochet.

UNE MATIÈRE PREMIÈRE SI PARTICULIÈRE

L'eau n'est pas une matière première comme les autres : tout le vivant en dépend et elle est aussi irremplaçable que l'air. L'eau sera certainement l'objet d'une crise majeure dans les décennies qui viennent.

Mais l'eau c'est aussi d'un produit banalisé et fongible dont personne ne peut en revendiquer le monopole. L'eau a également l'immense inconvénient de ne pas être transportable ou bien sur de courtes distances seulement. Il n'existera pour cette raison jamais un marché global de l'eau comme il en existe pour le cuivre, le pétrole ou pour le soja.

En contradiction avec les marchés financiers dont l'objectif est le court terme, la gestion de l'eau doit elle se faire sur le long terme. On ne peut pas la réduire à un prix car elle a des valeurs qui ne sont pas uniquement économiques, le liquide est si précieux qu'en 2010, l'Assemblée des Nations unies a déclaré

« que le droit à une eau potable propre et de qualité et à des installations sanitaires est un droit de l'homme, indispensable à la pleine jouissance du droit à la vie »

L'EAU GRATUITE ?

Ce bien commun de l'humanité, doit-il être gratuit et être accessible à tous ?

L'eau n'est pas un cadeau du ciel, même si elle existe par défaut sur terre, il y a bien des tuyaux et des usines de traitement qui la distribue et la rend potable. C'est donc un produit de haute technologie.

Mais compte tenu de la nature essentielle de l'eau, le marché n'est certainement pas le mécanisme pour en fixer le prix, il serait préférable de l'établir en prenant en compte les besoins de tous les acteurs, en analysant les externalités positives, production de nourriture, et négatives comme la pollution, afin de trouver un équilibre où tout le monde s'y retrouve.

En France, compte tenu du poids et du caractère local de la ressource, il n'y a jamais assez d'acheteurs ou de vendeurs pour qu'un prix de marché stable s'établisse.

Il faudrait des systèmes de gestion intégrés qui favoriseraient le partage de la ressource selon les intérêts des uns et des autres, leurs besoins à court et long terme, tout en préservant les écosystèmes..



LA CITÉ DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Service public de l'assainissement francilien, le SIAAP s'est doté d'une école de formation à La Cité de l'Eau et de l'Assainissement visant à renforcer les compétences de ses agents face à l'évolution de leur métier. Le SIAAP partage ses ressources documentaires avec les professionnels de l'eau, les étudiants et le jeune public.

Vulgariser les problématiques de l'assainissement, sensibiliser et informer le jeune public est au cœur des missions pédagogiques de La Cité de l'Eau et de l'Assainissement. Ses ateliers initient les scolaires du CP à la terminale aux principes et enjeux de l'assainissement : découverte du fonctionnement d'une station d'épuration, sensibilisation à la biodiversité des milieux aquatiques, visite d'aquariums abritant quelques-unes des 33 espèces de poissons de la Seine et de la Marne en agglomération parisienne.

Le bâtiment, qui date d'une centaine d'années, est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. « L'idée est d'expliquer le cycle de l'eau en présentant le cheminement d'une rivière, de la source à l'estuaire », précise-t-on au Siaap. Ce lieu est ouvert aux professionnels et au grand public.

La Cité de l'Eau et de l'Assainissement, installée dans la grande Halle historique de Colombes (92) dispose d'ensembles intérieurs ré-agencés en 2004 par l'architecte Michel Macary. Son intervention architecturale associe un design contemporain aux structures métalliques industrielles du XIXe siècle, et confère à ce lieu un volume exceptionnel qui retient l'attention de tous les visiteurs.

SIAAP-La Cité de l'Eau et de l'Assainissement
82 Avenue Kléber
92700 Colombes
Tél : 01 41 19 52 33

citedeleau@siaap.fr



Illustrations 3d © SIAAP

L'HISTOIRE DU GROUPE GIESPER

1932

Début de l'aventure

Georges GIESPER crée son entreprise à Toulouse. Macon, il réalise des villas dans le quartier du Faubourg Bonnefoy.



Lancement de l'activité Travaux Publics — 1948

Après la guerre, la ville de Toulouse doit renforcer ses infrastructures hydrauliques. L'entreprise GIESPER amorce le démarrage de son activité Travaux Publics en embauchant des équipes de canalisation et génie civil. Très rapidement le carnet de commande se remplit pour atteindre 50% du volume de l'entreprise.

1950

Boom de l'activité TP

L'entreprise accompagne le dynamisme économique de son territoire et se positionne comme un acteur pouvant répondre à des chantiers complexes. Les premiers projets de canalisation sont livrés.



Construction d'ouvrages symboliques — 1960

La ville s'élève et les équipes de Giesper livrent des projets emblématiques.

1987

Deuxième génération

Après plusieurs années dans l'entreprise, Josette Cavagné, fille de Georges Giesper, reprend la direction générale de l'entreprise et y collabore avec son mari, Pierre. Des chantiers symboliques sont réalisés.



1990 — Troisième génération

Après le décès brutal de son père, arrivée de Bruno CAVAGNE comme directeur général. L'entreprise Giesper s'agrandit géographiquement en ouvrant des agences dans le 64 puis le 66.

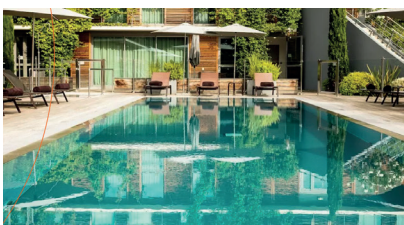


Création d'un pôle immobilier — 2002

L'entreprise diversifie ses activités en créant une filiale de promotion immobilière.

2009 — Installation dans ses nouveaux locaux

Le siège du groupe déménage à Balma (31) dans le cadre d'un programme de promotion-construction. Fidèle à son histoire elle prolonge la passion de son fondateur et y construit un trinquet.

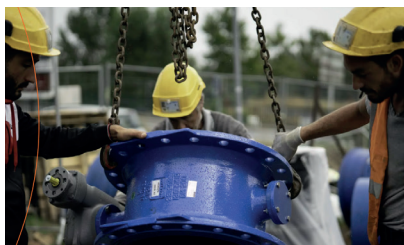


Renforcement de son pôle immobilier — 2014

Ouverture de l'hôtel Courtyard by Marriott à Montpellier (120 chambres) après l'ouverture d'un premier établissement à Toulouse en 2006 (Holiday Inn Express). Le Groupe réalise l'ensemble de ces opérations.

2019 — Quatrième génération

Arrivée de Mathieu Cavagné comme Directeur Général représentant la 4ème génération de l'entreprise.



Développement — 2021

GIESPER renforce son maillage territorial dans le sud de la France avec l'acquisition de 2 agences de canalisation à Bordeaux et Salon de Provence.



PROJETS EN COURS



MATEA PROMOTION & SPORTING PROMOTION

PROJET : RÉSIDENCE CASUAL

LIEU : SAINT-MARTIN-DU-TOUCH

Programme de logements à Saint-Martin-du-Touch imaginé par la maison Edouard François.

Démarrage des travaux en mars pour une livraison du projet fin 2022 !

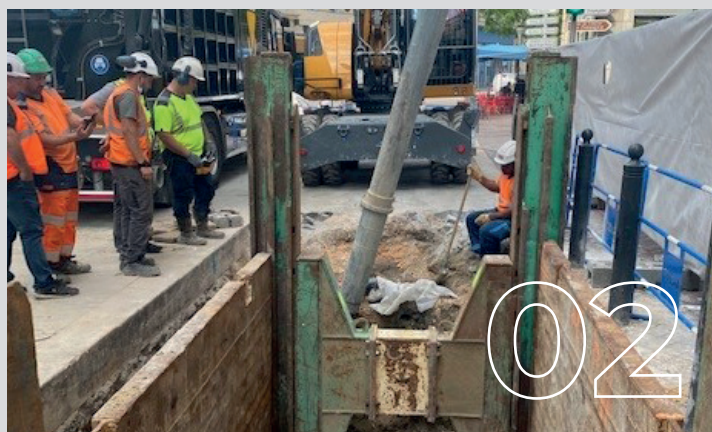
GIESPER TRAVAUX PUBLICS AGENCE PROVENCE

PROJET : RÉPARATION D'OUVRAGE

CLIENT : SERAMM

LIEU : MARSEILLE

Travaux suite à l'effondrement d'un collecteur d'eaux usées à 4 mètres de profondeur dans un milieu très urbain.



GIESPER CONSTRUCTION

PROJET : 3R4

CLIENT : UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

LIEU : TOULOUSE

Le gros-œuvre continue pour notre client dans le cadre de la réalisation du bâtiment de physique. 6000 m² destinés à accueillir les activités de pointe de l'Institut de recherche des systèmes atomiques et moléculaires complexes.

GIESPER TRAVAUX PUBLICS AGENCE LANGUEDOC

PROJET : IRRIGATION

CLIENT : BRL

LIEU : HÉRAULT (34)

5 km de tuyaux en fonte pour notre client BRL dans le cadre de l'extension du réseau d'irrigation régional sur les communes de Corneihan, Servian et Valras.

04



VOIR LA VIDÉO





GIESPER CONSTRUCTION

PROJET : CONCEPTION-RÉALISATION DU CENTRE D'EXPLOITATION DES EAUX DE TOULOUSE MÉTROPOLE.

CLIENT : 3CI INVESTISSEMENTS

LIEU : FLOURENS (31)

3000 m² de bureaux, de hangar pour stockage imaginés en partenariat avec 3Ci Investissements et R&C Architecture.



GIESPER CONSTRUCTION

PROJET : EHPAD LES SORBIERS

CLIENT : KAUFMAN & BROAD

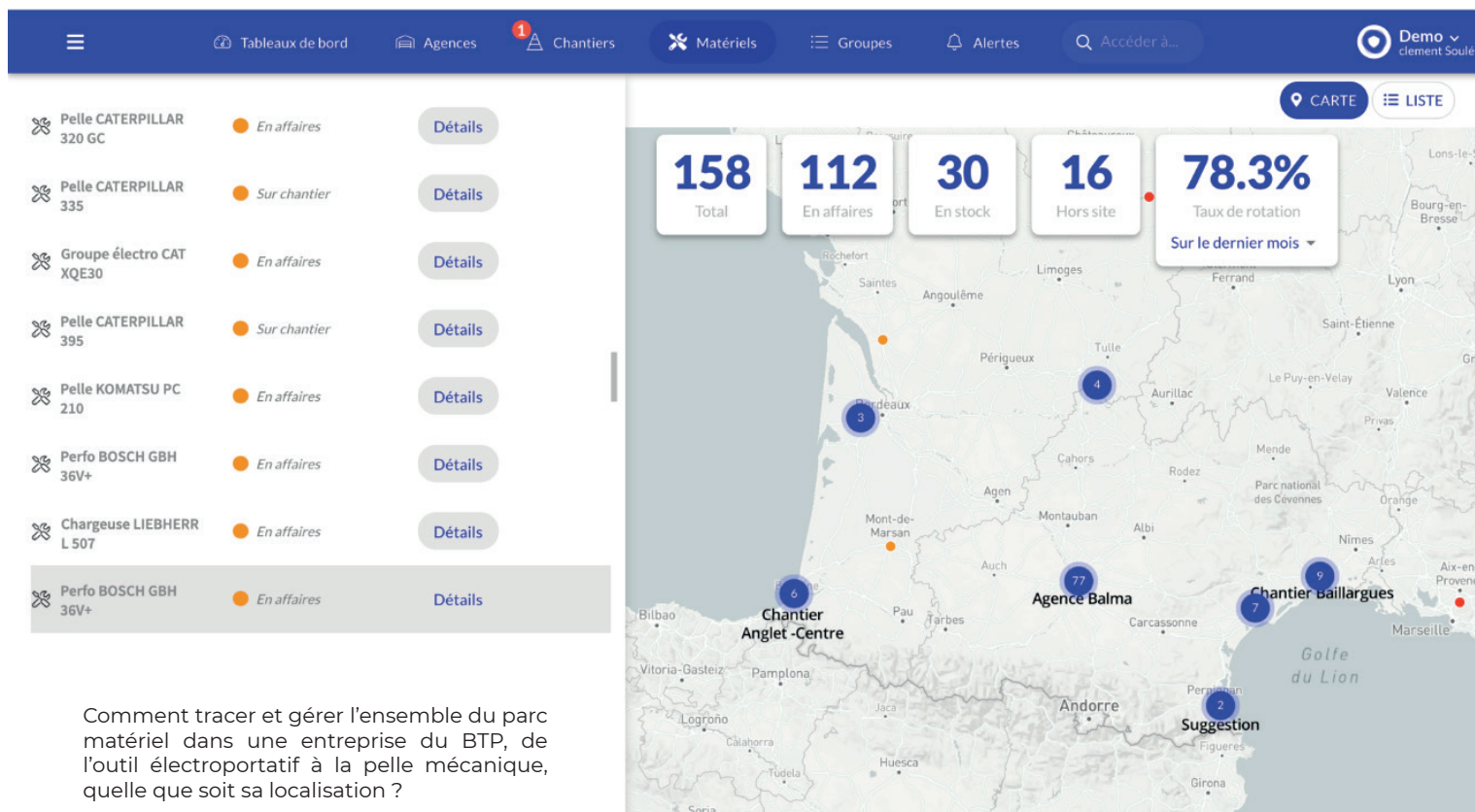
LIEU : FONSORBES (31)

Construction de l'EHPAD Joie de vivre pouvant accueillir 95 résidents en R+2 d'une superficie de 5000 m².



PARTENAIRES

Teqtrack, solution connectée pour gérer le parc matériel du BTP.



Teqtrack est une entreprise du Sud-Ouest qui développe une solution digitale simple et accessible à toutes les tailles d'entreprise avec des capteurs placés sur le matériel connecté au réseau bas débit de Sigfox. Le produit est déjà utilisé par de nombreuses entreprises régionales à

Toulouse et par les grands groupes du secteur. Le but est de faire gagner de nouveaux gains de compétitivité aux entreprises du BTP, de visualiser tout leur matériel depuis une seule plateforme pour savoir en temps réel où il se trouve, combien de temps est-il utilisé, fiabiliser la facturation, optimiser la disponibilité, réduire les retards ...

Ce flux de données va pouvoir servir aussi à lutter contre le détournement, le vol de matériel qui représenterait près de 3 milliards d'euros/an dans la filière. Le coût du matériel peut atteindre 15% à 50% du montant d'un projet.

« En période de crise dans le BTP et lors des appels d'offres dans un secteur où les marges sont faibles, la bonne gestion du parc matériel peut devenir une question de survie » relate Laura Soucho, fondatrice de Teqtrack.



Toutes les données sont accessibles sur la plateforme internet via tous types de lecteur, mobile, ordinateur, tablette. Avec une API, une interface de programmation ouverte, les données migrent facilement vers le système d'information de l'entreprise.

TEQTRACK : gestion de parc matériel automatisée
<https://www.teqtrack.fr>

Interview de Clémence Cave-Levienze

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE CAVE.

Depuis près de 55 ans la famille CAVE s'est imposée comme une famille d'entrepreneur du secteur de la santé dans le Tarn-et-Garonne. Clémence CAVE nous raconte comment cette filiation perdure et quels sont les projets du groupes, toujours entouré de partenaires historique comme l'entreprise GIESPER.

POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE VOTRE ACTIVITÉ ?

Nous sommes une entreprise familiale évoluant dans le secteur sanitaire et médico-social.

La Clinique Honoré Cave a été créée par mon grand-père en 1957 à Montauban. Mon père, Jean-Pierre CAVE y a exercé en tant que chirurgien et directeur pendant 30 ans.

En 2007, il a créé la Clinique La Pinède, une clinique de soins de suite et de réadaptation de 100 lits spécialisée notamment dans les affections du système nerveux.

En 2011, un EHPAD de 100 lits a vu le jour, l'EHPAD Les Floralies à Montauban.

J'ai rejoint la gestion des établissements en 2013. En 2015, 6 résidences seniors ont complété le site gériatrique ; et en 2020, 6 autres portant à 12 le nombre de résidences. Mon père est décédé en 2017. Ma sœur Marion Cave nous a alors rejoint et nous sommes aujourd'hui 3 femmes ; ma mère, ma sœur et moi à assurer la continuité et le développement des structures SSR, EHPAD, résidences seniors.

En 2021, une extension de 40 lits de la clinique SSR est en cours.

Nous comptons actuellement 190 salariés sur l'ensemble des structures.

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE FAMILIALE, QUELLES DIFFÉRENCES VOYEZ-VOUS AVEC UNE ENTREPRISE TRADITIONNELLE ?

Notre entreprise attache beaucoup d'importance à la fidélisation du personnel et son inclusion dans la prise de décision. Dans le projet d'extension de la clinique la Pinède par exemple, l'ensemble du personnel a été consulté à chaque étape de réflexion afin de créer un nouveau bâtiment qui réponde au mieux aux exigences de la profession et lui apporte un maximum de confort.

Une entreprise familiale est selon nous caractérisée par le fait de penser sur le long terme, autour de valeurs fortes et centrales. La notion de responsabilité est importante et la proximité des dirigeants dans toutes les activités de l'entreprise fondamentale.

COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU VOTRE ARRIVÉE DANS L'ENTREPRISE ?

Mon arrivée dans l'entreprise familiale en 2013 s'est faite progressivement, d'abord sur une structure puis sur l'ensemble des sites. J'ai dû faire preuve de beaucoup d'humilité pour apprendre auprès de mon père pendant les 3 dernières années de sa vie dans un secteur que je ne connaissais que sur le plan théorique. J'ai eu énormément de chance d'être accueilli avec beaucoup de bienveillance par l'ensemble de nos collaborateurs.

Ma plus grande difficulté a été de suivre les premiers chantiers, un domaine encore très masculin qui m'était totalement étranger !

QUELS SONT VOS PROJETS POUR LES MOIS À VENIR ?

40 lits sont actuellement en construction avec notre partenaire historique GIESPER sur le site de la Clinique la Pinède. Ils auront vocation à accueillir en rééducation des patients âgés polypathologiques dépendants. Nous étudierons ensuite l'opportunité de créer un nouveau programme de résidences seniors ...



Interview La Ferme du Higas

Depuis quelques semaines et dans le cadre de sa politique RSE, GIESPER accompagne le développement d'une jeune ferme située en Haute-Garonne. Créée en 2016 elle est maintenant gérée par Thomas, Florian et Franck qui font de l'ancrage local et des circuits courts une priorité.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE ACTIVITÉ ?

La Ferme du Higas est une ferme en agroécologie produisant des légumes, des fruits, des plantes aromatiques et des oeufs. Tout est cultivé à la main. Nous associons plusieurs familles de plantes entre elles, ce qui nous permet de ne pas les traiter. Toutes nos plantes sont issues de semences paysannes, des variétés anciennes, reproductibles et plus savoureuses. Nous nous attachons à produire des produits de la meilleure qualité possible dans un écosystème à part entière.



COMMENT EST NÉ CE PROJET ?

Le projet est né il y a 5 ans. Thomas avait quitté son travail chez Airbus pour reprendre ses études. Après la lecture d'un livre, il décide de tout quitter pour aller s'installer à la campagne. Florian, qui travaillait dans la restauration à Toulouse, le suit dans son aventure. Au bout de 2 ans de rénovations des bâtiments et de créations de jardins, Franck, qui bossait en banque à Paris, décide à son tour de les rejoindre.



QUELLES SONT LES VALEURS QUE VOUS SOUHAITEZ PORTER AVEC CETTE ACTIVITÉ ?

Les valeurs pour un tel projet sont multiples. D'abord, nourrir sainement les gens. Ensuite, prendre soin de la Terre et préserver la biodiversité. Enfin, développer un ancrage local et un tissu social fort avec nos clients, partenaires, fournisseurs. C'est une aventure humaine. La volonté de bien faire les choses et de trouver l'agriculture de demain nous anime au quotidien.

QUELS SONT VOS PROJETS POUR LE MOIS À VENIR ?

En plus plus de faire notre métier de maraîcher traditionnel et donc planter, désherber, récolter, etc. nous allons entamer les travaux pour construire une pépinière. Les plants, en début de vie, ont besoin d'une pouponnière à l'abri du vent, du froid et des ravageurs. Nous avons actuellement une pépinière de 20m2 mais qui est beaucoup trop petite pour notre production. Cette nouvelle pépinière nous permettra de faire face à la demande grandissante.





MÉTIER À LA UNE PORTRAIT

Interview croisée de Virginie et Gabrielle, projectrices topographes. Elles mesurent, relèvent et calculent toute la géométrie nécessaire afin d'élaborer des représentations graphiques 2D/3D. Elles nous partagent la science de la mesure !

QUEL PARCOURS POUR CE MÉTIER ?

Virginie :

Je suis issue d'une famille de travaux publics, c'est donc tout naturellement que j'ai suivi une formation pour apprendre le métier de géomètre. Après 5 années passé chez GIESPER, j'interviens en autonomie pour le service topographique des différentes agences de l'entreprise.

Gabrielle :

J'ai suivi un BTS gestion et maîtrise de l'eau, en apprenant la topographie et le dessin informatique. J'ai donc rejoint le groupe après mes études en tant que metteur/projeteur.

LE QUOTIDIEN À TRAVERS LES MISSIONS ?

Virginie :

Après avoir reçu les données d'un plan projet, on le transforme informatiquement en plan d'exécution en faisant des études approfondies, en allant sur le terrain pour faire des sondages et vérifier les réseaux existants afin de projeter nos propres réseaux.

Une fois que le plan projet est validé, on procède à une implantation sur le terrain qui va permettre au chef de chantier de repérer les boîtes de branchements, les conduites. Au terme du chantier, nous effectuons un récolement pour relever la position réelle des objets ou travaux réalisés qui sont à nouveau traduits en plan.

Gabrielle :

J'interviens dans la réalisation de canalisations, de longs tronçons d'eau potable mais aussi sur des chantiers d'assainissement qui peuvent aller jusqu'à 4 mètres de profondeur. J'effectue les levés, les plans de récolement et des plans de déviation pour ne pas interrompre le trafic ou couper des accès.

Les plans d'études pour conduire la fibre font également partis de mon quotidien. Chaque réseau à sa spécificité, mais les missions sont structurées de la même manière.

LE FUTUR DU MÉTIER ?

Virginie :

Nos clients nous demande une précision plus fine qu'auparavant, des plans de classe A avec une charte graphique spécifique selon leur besoin. On attend aujourd'hui des innovations dans les logiciels avec plus de 3D plus de souplesse pour exécuter nos plans.

Gabrielle :

Les drones pourraient notamment effectuer le récolement automatiquement, surtout pour des chantiers complexes et étendu ou la couverture du terrain est hostile à la 4G ou au GPS. Il faut savoir qu'en milieu urbain le GPS est capricieux et plus encore avec une météo changeante.

HORIZON

Le développement durable est l'idée que les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Contrairement au développement économique, le développement durable prend en compte trois dimensions : économique, environnementale et sociale. La particularité du développement durable est de se situer au carrefour de ces 3 dimensions.

A quoi ressemble alors le plan de relance du volet écologie en Occitanie ?

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les dotations de l'État permettront au total 198M€ de travaux pour les entreprises de la région et qui seront engagés en 2021-2022.

Le soutien à la rénovation énergétique du parc immobilier des collectivités territoriales s'inscrit dans un ensemble de dispositifs qui agit à tous les niveaux :

> Pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'État : **496 projets identifiés en Occitanie pour 268M€ ;**

> Pour les particuliers avec MaPrimeRenov : au 31 mars, **12 000 dossiers de particuliers sélectionnés pour 104 M€ de travaux ;**

> pour la rénovation énergétique des TPE -PME avec un crédit d'impôt ;

> pour la réhabilitation de logements sociaux.

D'ici 2022 ce sont 1079 crèches, écoles, collèges, mairies, salles des fêtes, gîtes, agences de poste... qui feront l'objet de travaux visant à diminuer les émissions de CO2 tout en améliorant le confort des usagers.

Tous les territoires de la région vont bénéficier de ces financements.

L'économie verte est porteuse de nouveaux marchés et créatrice d'emplois durables. Elle constitue un levier indispensable pour utiliser moins ou mieux la ressource énergétique et les matières premières non renouvelables. Cette économie concerne de nombreux secteurs d'activités : bâtiments, transports, énergies renouvelables, secteurs des déchets.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

De nombreuses actions sont envisageables !

Si l'on souhaite s'adapter dès maintenant à l'évolution du climat, l'on peut ajuster les activités, par exemple :

- **Optimiser la gestion de la ressource en eau** au travers de la maîtrise de sa consommation .

- **Choisir une architecture bioclimatique** pour la conception d'un bâtiment, afin de bénéficier d'un rafraîchissement estival naturel.

- Pour l'agriculture, le **choix de cultures adaptées au climat local**, ne nécessitant pas d'irrigation.

Pour faire face à des changements climatiques de grande amplitude, une transformation des activités peut s'avérer nécessaire. Cette transformation devra être planifiée et mobiliser des ressources sur le long terme.

Design



Joan Busquets

**Urbaniste catalan en charge de
l'aménagement du centre-ville de
Toulouse**

Joan Busquets vient de se voir décerner le prix triennal 2021 de l'Union internationale des architectes (UIA). Ce «Prix Patrick Abercrombie» distingue l'urbaniste catalan qui a transformé Barcelone, chargé aujourd'hui de réaménager le centre-ville de Toulouse. Une nouvelle récompense, après le Prix spécial Europe de l'urbanisme 2011 et le prix Erasmus, pour celui qui a œuvré sous Pierre Cohen puis Jean-Luc Moudenc. Au passage, il a aussi été chargé de l'aménagement du Grand Matabiau.

Pour Joan Busquets, «Toulouse a le dynamisme et les services d'une grande ville, mais à taille humaine, où il fait bon se promener». Les aménagements «ne doivent pas seulement être techniques et fonctionnels» mais «renforcer les valeurs de la ville».

